

AA/FB

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL  
DU MARDI 14 JUIN 2022**

Après avoir procédé à la désignation de Christian BOUVARD, en qualité de secrétaire de séance, le Comité syndical, qui s'est réuni à partir de 18 heures 30 à la salle Consulaire, en Mairie de MARIGNIER, à l'unanimité :

- Pris acte des informations communiquées par Monsieur le Président.
- Approuvé le procès-verbal de la séance du Comité syndical en date du 5 avril 2022.

➤ **« ADMINISTRATION GENERALE »**

- 1° - Décide l'admission en non-valeur de produits irrécouvrables sur les exercices 2021 et 2022 (Délibération n° 2022-31).
- 2° - Approuve de la Décision Modificative n° 1, portant ajustement de crédits sur l'exercice 2022, en dépenses de la section de fonctionnement, afin de régulariser une erreur suite au passage à la nomenclature M57 (Délibération n° 2022-32).

➤ **COMPETENCE « ASSAINISSEMENT COLLECTIF »**

- 3°- Approbation de l'avenant n°1 - Contrat Global de bassin versant de l'Arve pour une gestion durable de l'eau (Délibération n° 2022-33).

➤ **COMPETENCE « ASSAINISSEMENT COLLECTIF » et « TRAITEMENT DES DECHETS »**

- 4°- Adhère au groupement de commandes Achat groupé d'électricité et de services associés, proposés par le SYANE (Délibération n° 2022-34).

Le contenu détaillé de ces délibérations est consultable dans les locaux du SIVOM.

Fait à THYEZ, le 15 juin 2022

Le Président,



Frédéric CAUL FUTY.